



## **Compte rendu de la deuxième réunion du Comité de Pilotage du projet « Systèmes de surveillance et de MNV nationaux avec une approche régionale pour les pays du bassin du Congo »**

Douala, Cameroun – 27 & 28 Février 2014

---

### **1. INTRODUCTION**

Sur invitation du Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), Président du Comité de Pilotage du Projet S&MNV, la deuxième réunion du Comité de Pilotage (COFIL) du Projet « Systèmes de surveillance et de MNV nationaux avec une approche régionale pour les pays du bassin du Congo » s'est tenue les 27 et 28 février 2014 à l'Hôtel la Falaise de Douala, en République du Cameroun. Elle a réuni les représentants de 8 pays de la COMIFAC (Cameroun, Congo, Tchad, Guinée Equatoriale, RCA, Burundi, Sao Tomé et Principe et Rwanda) ainsi que les observateurs respectifs de la FAO, de la BAD-FFBC et du Projet régional REDD. Sont excusés la RDC et le Gabon.

Cette réunion a été présidée par Monsieur Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC. Le Secrétariat a été assuré par Monsieur Cléto NDIKUMAGENGE, Conseiller Technique Principal (CTP) du Projet, conformément à la décision N° 004/COMIFAC/MNV/13 du 18 Juin 2013 portant création du COFIL du projet régional MNV.

### **2. DEROULEMENT DES TRAVAUX**

L'ouverture a été marquée par une brève introduction du Président du COFIL qui, dans son propos, a remercié le chargé de Projet au sein du BAD-FFBC qui assure un suivi rigoureux et sérieux. Il a remercié également la délégation de la FAO qui a fait le déplacement depuis Rome et depuis Libreville. Il a ensuite insisté sur l'appropriation dudit Projet par les pays et leur pleine implication dans sa mise en œuvre.

Il a félicité l'équipe du Projet pour avoir pris en compte les conclusions de la première dernière réunion du Comité de pilotage notamment la mise à disposition des documents à temps aux participants.

Suite à des demandes émanant des membres du COFIL, l'agenda du programme a subi des modifications : la lecture du compte-rendu du premier COFIL a été rajoutée à l'agenda ; les échanges sur les perspectives et les prochaines étapes de la seconde journée sont jumelés afin de pouvoir réserver une tranche horaire destinée à la préparation des documents finaux à adopter par le comité de pilotage.

Suite à ces modifications, l'agenda et l'ordre du jour ont été adoptés. Les travaux du comité de pilotage ont débuté.

## **3. POINTS EXAMINES ET RECOMMANDATIONS DES TRAVAUX**

### **3.1. Points examinés**

#### **3.1.1. Présentation des réalisations du projet au cours du second semestre 2013**

Les membres du COPIL ont pris acte de l'état d'avancement des activités dans les dix pays et au niveau régional de Juillet 2013 au 15 février 2014. Le COPIL a apprécié l'avancement des activités prévues dans les planifications des pays et au niveau de la composante régionale dont le taux de réalisation pour le second semestre est estimé à 90%.

Des précisions ont été apportées par l'équipe du projet quant aux écarts mineurs observés entre les prévisions et les réalisations. Il a été mentionné que les activités devant concourir aux résultats non totalement atteints sont déjà lancées et des mesures correctives sont déjà identifiées aux niveaux régional et national afin de pouvoir mener à bien les activités prévues, à l'exemple du Gabon où une convention de collaboration entre la FAO et l'Etat Gabonais est en cours de finalisation.

Des ajouts ont été apportés dans le document des livrables par les représentants des pays. Au final, le document est adopté moyennant l'intégration des amendements proposés.

#### **3.1.2. Présentation de la planification et des livrables pour la fin du projet**

Les membres du COPIL ont pris acte des planifications des activités dans les pays jusqu'en Juin 2014. Dans le cadre des présentations regroupées, des précisions sur les futures activités ont été apportées par les pays.

Suite à cette présentation, les membres du COPIL ont demandé à ce que les planifications des futures activités soient présentées par pays afin d'avoir une meilleure visibilité des activités devant être réalisées jusqu'à la fin du projet.

#### **3.1.3. Présentation du niveau d'utilisation du budget jusqu'au 15 février et de la prévision du niveau d'utilisation du budget jusqu'au 30 juin 2014**

Les membres du COPIL ont pris acte du niveau d'utilisation global des trois composantes du budget jusqu'en 2014, l'état des dépenses par pays, l'estimation des engagements et les prévisions pour couvrir les activités planifiées jusqu'en fin Juin 2014.

Il s'avère que le total des engagements jusqu'au 14 février est estimé à 46% dont 29% pour la composante nationale, 59% pour la composante régionale et 90% pour la composante Assistance Technique.

#### **3.1.4. Prochaines étapes et perspectives après la phase actuelle**

Les membres du COPIL ont pris connaissance des perspectives pour une seconde phase du projet. Le représentant de la BAD-FFBC a encouragé les pays à donner le meilleur pour finaliser les opérations restantes.

Avant d'initier la seconde phase, il est nécessaire que la première phase du projet soit clôturée. Une mission d'évaluation de fin de projet sera programmée au début du second semestre 2014.

## 3.2. Recommandations

### 3.2.1. Pour la FAO et l'équipe du projet

- a) Comme la rédaction du R-PP ne s'arrête pas à la validation nationale dudit document, il est recommandé de continuer les appuis et accompagnements des pays pour qu'ils puissent soumettre leurs R-PP aux instances habilitées, et ceci jusqu'à la validation desdits documents.
- b) Il est recommandé de définir les mesures d'accompagnement aux pays afin que ces derniers puissent adhérer au FCPF et à l'UN-REDD. La FAO devrait en outre appuyer les pays du Bassin du Congo pour faciliter leurs adhésions aux différents processus internationaux.
- c) Etant donné que le projet d'appui au RIFFEAC et le Projet MRV sont financés par le même bailleur (le FFBC), la BAD-FFBC accepte de faciliter la coopération entre les deux projets.
- d) Pour faciliter le suivi et le reportage à la fin du projet, il est conseillé à l'équipe du projet de se référer au cadre logique. Cette question pourrait être approfondie lors de la 2<sup>ème</sup> mission de supervision du Projet. Pour faciliter la lisibilité des documents de travail, il est conseillé d'intégrer la planification jusqu'en fin Juin 2014 avec les tableaux des livrables.
- e) La communication devrait être améliorée à l'exemple de la conférence scientifique sur la mesure du Carbone prévue au Gabon du 20 au 21 mars 2014 : les informations relatives à cet évènement devraient être mises à la disposition du Tchad.

### 3.2.2. Pour la COMIFAC

- f) Il est recommandé à la COMIFAC de poursuivre ses appuis aux pays pour les recherches de financements nécessaires à la mise en œuvre de la REDD+ dans la sous-région.

### 3.2.3. Pour les pays

- g) Il est recommandé que les moyens multiformes suffisants soient octroyés à la COMIFAC pour que d'une part elle puisse accomplir les activités de lobbying et d'autre part couvrir les frais administratifs et financiers dans les budgets de projet.
- h) Les Gouvernements des pays de la COMIFAC sont encouragés à demander leurs adhésions auprès du FCPF et de l'UN-REDD afin de bénéficier des conseils techniques et éventuellement des financements de ces institutions.
- i) Les pays non encore membres du FCPF sont encouragés à prendre contact avec le FCPF afin d'enclencher le processus de soumission et de demande de reconnaissance de leurs documents R-PP. Les pays qui sont déjà en contact avec cette institution sont encouragés à relancer leurs demandes.

- j) En fonction de la disponibilité des ressources dans les enveloppes nationales et la volonté du pays bénéficiaire, les pays pourront prolonger les contrats de consultants nationaux en fonction des besoins dans l'intérêt d'atteindre les objectifs du projet.
- k) Les pays devront s'approcher des bailleurs de fonds potentiels et autres sources de financement et engager les demandes de financements dès la disponibilité de leurs R-PP et plans d'actions SNSF.

#### **3.2.4. Recommandations sur les aspects financiers et la gestion de l'assistance technique régionale et nationale**

- l) Les participants ont reconnu la nécessité de maintenir totalement ou partiellement l'assistance technique au-delà du 31 Juillet 2014, de préférence jusqu'au 31 Octobre 2014 avec une équipe adéquate. Ils encouragent les pays à se concentrer à poursuivre les efforts à produire les résultats au regard des niveaux de décaissement des pays et le souhait des pays d'être accompagnés. Chaque pays aménagera son enveloppe nationale déjà attribuée.
- m) Concernant l'assistance technique, les participants laissent le soin à la FAO de proposer à la BAD-FFBC sous huitaine des réaménagements nécessaires en fonction de la disponibilité budgétaire des besoins d'appui exprimés par les pays et à cet effet recourir aux fonds non alloués. Ce travail pourra être complété durant la mission de supervision, en consultation avec le SE COMIFAC.

#### **3.2.5. Recommandations spéciales**

- n) Les participants se sont convenus sur l'appui du Projet MRV à l'organisation des réunions nationales préparatoires à la réunion de concertation Brésil-COMIFAC prévue à Douala le 24 mars 2014.

### **3.3. Divers**

Le COPIL a été informé du message de la Représentante du Gabon par lequel elle s'est excusée et a réitéré la volonté du Gabon à mettre en œuvre les activités prévues du projet, de soutenir le projet afin que ce dernier puisse atteindre ses objectifs et d'endosser les résultats de la présente réunion du COPIL.

A l'issue des travaux du COPIL, les délégués des pays ont formulé une motion de remerciements et gratitude à l'endroit de la BAD-FFBC et de la FAO pour le soutien et assistance multiforme consentis en leur faveur dans le cadre de ce projet.

La prochaine réunion du COPIL se tiendra avant fin Juin 2014 à Douala.

Fait à Douala, le 28 Février 2014

Cleto Ndikumagenge

Raymond Mbitikon

Secrétaire du COPIL

Président du COPIL